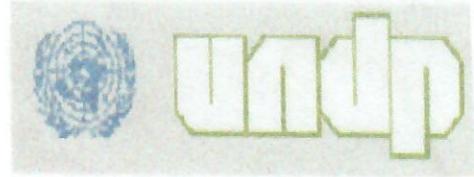




Ministère de la Décentralisation
et de l'Aménagement du Territoire
Direction des Collectivités Locales



Programme des Nations Unies
Pour le Développement

**PROGRAMME ELARGI DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
SEN / 97 / 003**

sous Programme 2

"Amélioration des Conditions de Vie des Populations"

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

Janvier 2000

SOMMAIRE

I	RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS	p.5
II	RESUME ET CONCLUSIONS	p.6-9
III	ACTIVITES REALISEES	p.10
3.1	AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DANS LES QUARTIERS DEFAVORISES	
3.1.1	Elaboration des outils de planification	p.11
-	Plan de Développement Communal de Guinaw Rails	
-	Plan de Restructuration de Guinaw Rails	
-	Plan de Développement Communal de St Louis	
3.1.2.	Sécurité urbaine à Guinaw Rails	p.12
3.1.3.	Micro Réalisations à Guinaw Rails	p.13
3.1.4.	Programme renforcement prévention VIH SIDA	p.13
3.1.5.	Filet de sécurité	p.15
3.2	DEVELOPPEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION, D'ORGANISATION ET DE GESTION DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) ET DES ORGANISATIONS SOCIO PROFESSIONNELLES (OSP).	
3.2.1	Structuration	p.15
3.2.2	Programme de formation des OCB et OSP	p.15
3.2.3	Appui financier destiné aux OCB et OSP	p.15
3.3	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX EN MATIERE DE GESTION DES COLLECTIVITES	
3.3.1	Formation élus locaux	p.16
3.3.2	Formation Agents municipaux	p.16
3.3.3	Elaboration des PRDI	p.16-17
3.3.4	Programmes spéciaux (kael et Kéniaba)	p.17-18

IV ACTIVITES EN COURS D'EXECUTION

- 4.1 AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS P.20**
- 4.1.1 Elaboration des Plans de Développement de Quartiers à Tambacounda et à Diourbel P.21
 - 4.1.2 Etude de restructuration de Guinaw Rails P.21
 - 4.1.3 Sécurité Urbaine P.21
- 4.2 RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) ET ORGANISATIONS SOCIO PROFESSIONNELLES (OSP)**
- 4.2.1 Programme de formation des jeunes artisans P.21
- 4.3 RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX EN MATIERE DE GESTION DES COLLECTIVITES P.22**
- 4.3.1. Poursuite du processus d'élaboration PRDI de Diourbel et Tambacounda P.22
 - 4.3.2 Restitution du Programme d'Urgence de Kaël P.22
 - 4.3.3 Elaboration d'un guide simplifié à l'usage des élus locaux P.22

V. SUIVI BUDGETAIRE

- 5.1 Commentaires des états de suivi budgétaire P.25
- 5.2 Recommandations P.26

1^{ère} PARTIE

RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS

Titre : SOUS PROGRAMME 2 « AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS »

I - Rappel des objectifs et résultats attendus :

Objectif 1 : Amélioration des conditions de vie des populations dans les Quartiers défavorisés

- **Résultat n°1**: Plans de développement des quartiers les plus pauvres élaborés et lancés
- **Résultat n°2** : Plans de développement communal et de restructuration élaborés et mis en œuvre pour les communes de Guinaw Rails Nord et Sud
- **Résultat n°3** : Des contrats de sous traitance établis avec des opérateurs qualifiés pour la réalisation de la prévention du VIH/SIDA élaboré et exécuté

Objectif 2 : Développement des capacités d'intervention, d'organisation et de gestion des organisations de base

- **Résultat n°1** : Associations et groupements locaux organisés et opérationnels Au niveau des sites d'intervention

Objectif 3 : Renforcement des capacités des élus locaux en matière de gestion des collectivités

- **Résultat n°1** : Elus locaux et municipaux formés pour mieux piloter le développement de leurs collectivités
- **Résultat n°2** : Services techniques municipaux restructurés à Diourbel, Tambacounda et Guinaw Rails
- **Résultat n°3** : Outils de gestion communale développés et consolidés au niveau de Saint-Louis
- **Résultat n°4** : Conseils régionaux de Tambacounda, Saint-Louis et Diourbel Mieux outillés pour assurer le développement harmonieux des espaces urbains et ruraux

2^{ème} PARTIE

RESUME ET CONCLUSIONS

L'équipe technique du Sous Programme 2 « Amélioration des Conditions de Vie des Populations » du Programme Elargi de Lutte Contre la Pauvreté » (PELCP) a été progressivement mise en place à partir du mois de mars 1999. L'Expert Sociologue a rejoint l'équipe à la mi-mai 1999. L'installation du matériel et des équipements de travail n'a été effective qu'en mai –juin 1999. Avant la réunion du Sous Comité de Pilotage du Sous Programme2 qui devait valider le programme de travail, les activités ont consisté en :

- La mise à niveau sur les orientations méthodologiques, les objectifs et résultats contenus dans le Document d'Appui au Programme (DAP)
- L'élaboration du programme d'activités de l'année 1999 et sa budgétisation
- La concertation avec les partenaires du Sous Programme tant au niveau de Dakar que sur les sites d'intervention. Ces concertations, outre une meilleure appréciation de la situation de la pauvreté, ont permis d'affiner certaines lignes du programme de travail, en partenariat avec les compétences régionales.
- La collecte de documentation et d'information relative aux domaines de travail du Sous Programme.

Les trois objectifs immédiats du Sous Programme ont été mis en œuvre de façon concomitante. Le rythme de réalisation des résultats se trouve différencié selon les contraintes imposées par l'approche participative pour l'exécution de certaines lignes d'activités où les délais induits par les procédures administratives.

- Le volet « **appui institutionnel** » est très avancé en raison de l'existence des collectivités décentralisées et de la prise de conscience de ces autorités de la nécessité de disposer de cadres de cohérence des interventions des partenaires au développement. Si à Saint-Louis les autorités et les services compétents ont déjà initié des actions tendant à disposer d'outils de planification, dans les autres sites d'intervention la situation est différente, même si par endroits l'intention est imprimée dans les documents. A ce propos d'ailleurs, une recommandation intéressante pouvant être formulée serait que l'expertise de la CCIADL en matière de maîtrise d'ouvrage déléguée à l'échelle communale soit capitalisée et mise à profit dans les communes de Guinaw Rails, Tambacounda et Diourbel.
- Les aspects « **activités génératrices de revenus** » sont ceux où l'attente de la population est la plus forte, en raison de la précarité des conditions de vie des populations urbaines et semi-urbaines. La faible capacité financière de la ligne budgétaire affectée à la micro finance (81 millions de Francs CFA environ), et l'option du faire faire ont nécessité, de façon simultanée, la recherche de partenaires, l'identification des Organisations Communautaires de Base (OCB), et l'analyse de leurs besoins dans tous les domaines susceptibles de garantir leur capacité à entreprendre ; ainsi que la mise en place de mécanismes de partenariat (structure d'appui, système d'information) et d'intermédiation financière. Le volet « micro finance » est bien lancé présentement avec la coopération institutionnelle en cours de négociation avec des partenaires potentiels (ADF), la sélection de partenaires pour l'exécution des programmes d'appui aux OCB et la signature en cours de protocole d'exécution avec certains autres partenaires.

Le séminaire de concertation avec les ONG, qui a été le point de départ des activités du SP2, s'est inscrit dans le cadre de la détermination d'un cadre de

partenariat, en vue de la mise en œuvre des actions d'appui institutionnel, de formation et de micro finance à travers la stratégie du faire faire.

Il a été organisé par le SP2, les 19 et 20 juillet 1999, à l'hôtel Savana de Dakar, et a regroupé 70 participants (Administration, Bailleurs de fonds et ONG intervenant ou susceptibles de le faire à Guinaw Rails dans les domaines d'activité du SP2). Une vingtaine d'ONG était représentée à ce séminaire qui a permis d'échanger sur les stratégies d'intervention du SP2 et de définir un cadre de partenariat avec les ONG pour la mise en place des activités d'appui institutionnel et d'appui aux OCB, notamment pour la micro finance, la formation des OCB et des élus locaux, les micro réalisations et les filets de sécurité.

Il convient d'ailleurs de noter que certains protocoles d'accord et contrats de louage de services avec les ONG ayant participé à ce séminaire ont été signés. Il s'agit de **Aide et Action** pour la réhabilitation des écoles de Oumar Dia Diouf et Baraque, et **AJED** pour l'assainissement du site de « Gorée » à Guinaw Rails. D'autres protocoles de partenariat et / ou contrats de louage de services sont en cours de signature. Il s'agit de protocole avec :

- **ENDA**, d'un montant de 6.783.000 FCFA, pour l'actualisation du Plan Local de Développement de Guinaw Rails,
- **ASACASE**, d'un montant de 50.000.000 FCFA, pour le financement des projets des Organisations Communautaires de Base (OCB) à Guinaw Rails et à Diourbel
- **CCIADL**, d'un montant de 15.070.000 FCFA, pour le montage de conseils de quartier, l'élaboration de PDQ et l'identification des besoins de formation des OCB à Saint-Louis

En raison de la gravité de la situation de pauvreté des deux (2) sites ruraux (Kéniaba à Tamba et Kaël à Diourbel), les autorités régionales de Tambacounda et de Diourbel ont sollicité le Sous Programme 2 pour un appui à l'élaboration de Programmes d'Investissement d'Urgence (PIU).

A Guinaw Rails, le Sous Programme 2 développe plusieurs activités de nature à jeter les bases du développement économique et social :

- Plan local de développement, dont l'élaboration va démarrer prochainement
- Programme de restructuration
- Appui pour l'accès au crédit de la Mutuelle,
- Assistance et conseils au Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rails (CCDGR) pour sa réorganisation en vue d'intégrer la méthode participative à l'élaboration du Plan Local de Développement
- Paquet de micro réalisations en cours de concrétisation (rénovation d'écoles, assainissement).

Le renforcement de la capacité des élus locaux en matière de gestion des collectivités est en cours par la formation, après identification des besoins suite à une enquête exhaustive.

D'autres activités à caractère social et pour lesquelles l'expérience accumulée est limitée (sécurité urbaine et filets de sécurité) sont en cours d'exécution, notamment à Guinaw Rails, à une cadence lente mais satisfaisante compte tenu de la nouveauté de ces domaines.

L'établissement des plans de développement des quartiers (PDQ) les plus pauvres par l'équipe technique du Sous Programme a été réalisée dans deux quartiers dont un dans la commune de Tambacounda (Gourel Djadji) et un dans la commune de Diourbel (Ndayane).

Le choix de ces quartiers a été effectué lors des concertations avec les autorités municipales, les OCB et les personnes ressources. En ce qui concerne Saint-Louis, dont la Mairie s'est dotée d'une agence d'exécution, cet exercice sera confié à la CCIADL qui a déjà identifié les quartiers considérés comme pauvres (Eaux Claires, Diaminar et Khor).

Eu égard à la faiblesse des moyens financiers du Sous Programme 2 comparé à la forte demande de la population des sites d'intervention, une grande partie du temps de travail est consacrée à des contacts et concertations avec de nombreux intervenants susceptibles d'amplifier l'impact de notre intervention par la mise en commun des synergies, afin d'établir des cadres de partenariat sur la base de protocoles d'accord.

3^{ème} PARTIE

ACTIVITES REALISEES

Les activités réalisées au cours du semestre s'inscrivent dans le cadre des objectifs et résultats indiqués dans le Document d'Appui au Programme (DAP) et qui font l'objet de rappel à la page 5 du rapport.

2.1- Amélioration des conditions de vie des populations dans les quartiers défavorisés

2.1.1 L'élaboration des outils de planification

***Plan de développement communal (PDC)**

Pour Saint Louis, le Plan de Développement Communal est déjà élaboré. Toutefois, le SP2 a participé aux Assises de Saint Louis à l'occasion desquelles ont eu lieu l'atelier de validation du plan et la conférence des Bailleurs de Fonds pour le financement de la mise en œuvre du plan.

***Plan Local de Développement (PLD)**

En ce qui concerne le Plan Local de Développement de Guinaw Rails, une concertation a été organisée entre les deux communes d'arrondissement, le Comité de Coordination pour le Développement de Guinaw Rails (CCDGR) et le SP2 pour examiner l'opportunité d'actualiser le PLD élaboré avec l'appui de ENDA Tiers Monde en 19996, donc précédemment à l'érection des deux communes d'arrondissement.

Les partenaires ayant convenu de l'actualisation du document et de la prise en compte dans les Programmes d'Investissement prioritaires des spécificités locales de chaque commune d'arrondissement, ENDA a été retenue pour exécuter cette activité compte tenu des acquis qu'elle a capitalisés en termes de connaissance du milieu et de données socio économiques.

Une offre technique et financière d'un montant de **6.783.000 FCFA** pour la réalisation de la prestation, d'une durée de 2 mois, a été faite par ENDA. Le contrat a été signé par le PELCP et les travaux sont en cours d'exécution.

***Plan de Développement des Quartiers Pauvres (PDQ)**

A Saint Louis

En raison de l'expérience capitalisée par la Cellule de Coordination et d'Information pour le Développement Local (CCIADL) dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage communale, le Document d'Appui au Programme (DAP) a prévu un sous contrat avec celle-ci. Dans ce cadre, des propositions techniques et financières ont été formulées par la cellule et discutées avec le SP2. Le projet de sous contrat de louage de service concerne l'exécution des activités ci-après à Saint Louis :

- le montage de conseils de quartiers (Diaminar, Eaux Claires et Khor)
- l'élaboration des Plans de Développement de ces Quartiers (PDQ),

- l'identification et l'analyse des besoins prioritaires des organisations communautaires de base (OCB)
- la mise en place d'un mécanisme de financement des OCB.

Le montant global du contrat, d'une durée de 7 mois, se chiffre à **15.070.000 FCFA**, non compris les fonds nécessaires à une ligne de crédit « micro finance » en faveur des OCB.

A Tambacounda et Diourbel

Le choix des sites d'intervention a déjà été opérés par les autorités municipales. Il s'agit de Mboudaye, Gourel Djadji, Tamba Soce 1 et 2, Kothiariding et Camp Navétane à Tambacounda et Ndayane à Diourbel. Une mission de l'équipe du SP2 a déjà entamé l'élaboration du PDQ de Gourel Djadji dans la commune de Tambacounda. Il en sera de même pour Diourbel.

***Plan de Restructuration de Guinaw Rails (PRGR)**

Le comité de pilotage a demandé au Sous Programme 2 de s'attaquer au cadre de vie de Guinaw Rails, action sans laquelle tout effort d'investissement serait sans durabilité. C'est ainsi que les études sur la restructuration de Guinaw Rails sont prévues pour un budget annuel de **36.500.000 FCFA**. Les Termes de Référence sont élaborés et transmis au **CNUEH-Nairobi** pour avis en vue d'une consultation restreinte qui sera lancée.

2.1.2. - Sécurité urbaine à Guinaw Rails

Dans le cadre de l'appui institutionnel aux collectivités locales et aux OCB, la stratégie mise en œuvre pour le renforcement de la sécurité urbaine consiste à appuyer les organisations populaires, en collaboration avec les autorités locales et les services de police, dans la recherche d'alternatives pour accroître le niveau de sécurité à Guinaw Rails.

Dans ce contexte, une concertation entre toutes les associations de sécurité de Guinaw Rails, les élus locaux et autorités de la police judiciaire et municipale, a été organisée le 20 août 1999 à l'effet de déterminer un cadre formel d'appui aux associations de sécurité.

Par ailleurs, trois journées de réflexion et un forum regroupant les élus, notables et leaders d'associations et les chefs de ménages (environ 400 personnes) sur la sécurité à Guinaw Rails Nord ont été organisés pour un coût de **605.000 FCFA**. L'objectif poursuivi à travers ces rencontres est d'informer et de sensibiliser les élus, notables et populations de Guinaw Rails Nord sur les actions conduites par les associations de sécurité et la nécessaire participation financière des populations dans la prise en charge des acteurs sécuritaires.

Par ailleurs, le SP2 a participé à une conférence internationale sur la problématique de la sécurité urbaine organisée par Habitat (CNUEH) à Nairobi, au mois d'octobre 1999. Cette institution apportera une contribution financière dans le cadre des activités relatives à la sécurité urbaine à Guinaw Rails.

2.1.2 – Les micro réalisations à Guinaw Rails

La stratégie du programme est d'appuyer les collectivités locales à travers l'élaboration des documents de planification et des programmes d'investissement. Toutefois, en raison d'urgences liées à l'amélioration du cadre de vie des populations, deux (2) actions sont engagées. Il s'agit de :

- l'assainissement du site de Gorée et la mise en place d'un système pérenne de gestion des ordures ménagères,
- la réhabilitation des écoles élémentaires de Guinaw Rails Nord et Sud

● Assainissement du site de Gorée à Guinaw Rails

Le contrat d'exécution du programme d'assainissement du site de Gorée à Guinaw Rails a été signé avec l'ONG AJED depuis le 6 octobre 1999. Les travaux ont effectivement démarré au début du mois de décembre 1999. Le montant de la prestation, d'une durée de 3 mois, se chiffre à **9.808.127 FCFA**.

Il s'agit de procéder à l'enlèvement des ordures localisées dans le site de Gorée qui pose de véritables problèmes d'hygiène et d'assainissement et de mettre en place un système de ramassage impliquant la participation des populations.

Ce programme est sous tendu par des actions de sensibilisation et d'information de manière à ce que les populations puissent prendre soin de leur cadre de vie.

● Réhabilitation des écoles de Guinaw Rails

Le PELCP a signé un protocole de partenariat avec l'ONG Aide et Action le 15 Novembre 1999. Le contrat d'exécution pour la réhabilitation des écoles de Guinaw Rails Nord et Sud, pour un montant de **24.716.481 FCFA**, est actuellement en négociation entre le PELCP et l'ONG.

Au delà de la réhabilitation des écoles, le contrat comprend également l'accompagnement pédagogique, le développement de stratégies d'éducation alternatives et la facilitation d'accès aux fournitures scolaires.

2.1.4. Programme de renforcement de la prévention contre le VIH/SIDA

Les activités menées durant le semestre pour la sous composante VIH/SIDA se sont focalisés sur les aspects suivants :

- L'organisation de cours internationaux
- La tenue de séminaire atelier sur « SIDA et secteur privé »
- L'organisation des semaines Jeunes/Sida et Femmes/Sida,
- La planification des activités de prévention du VIH/Sida

• Organisation de cours internationaux

* Le cours international sur la gestion et le fonctionnement des laboratoires dans le contrôle des MST/SIDA dans les pays en développement a été organisé du 8 au 20 février 1999 à Dakar au Sénégal. Il s'agit d'un cours regroupant une quarantaine de participants venant de 30 pays qui ont reçu un enseignement sur la gestion, le rôle, l'organisation ainsi que sur les méthodes d'intervention (périphérique, intermédiaire, référence). Ce cours est destiné aux biologistes responsables de laboratoire de contrôle des MST du Sida dans les pays en développement à un niveau national et régional.

* Le cours international en langue française, consacré à la planification et l'organisation du contrôle des MST dans les pays en voie de développement a également été organisé. Dans sa démarche, ce cours est identique au précédent. Le séminaire a duré 2 semaines et a regroupé une quarantaine de participants de 30 pays pour les former à la planification et à l'organisation des programmes MST/SIDA.

* Le Président du Réseau des ONG de lutte contre le Sida a participé à la 12^{ème} Conférence internationale sur le Sida en Afrique qui s'est tenue au mois de septembre 1999 à Lusaka.

• Organisation de séminaire / atelier sur le thème SIDA et Secteur privé

Ce séminaire a regroupé les membres des comités d'entreprise, des sages-femmes et médecins des entreprises partenaires dans la mise en œuvre du plan d'action national Sida et Secteur privé. Il a été question, lors de ce séminaire ayant regroupé une soixantaine de participants au mois d'avril 1999, de faire l'état des lieux relativement à 2 points essentiels :

- le niveau d'exécution des plans d'action « Sida et Entreprise »
- l'implication des médecins privés et des médecins d'entreprises dans la politique d'accès aux ARV (anti-rétroviraux).

* Semaine Jeunes/Sida

• Organisation de semaines nationales sur le SIDA

*Semaine « Femmes-Sida »

La semaine Femme-Sida a été organisée au mois de Mai 1999 dans les 10 régions du Sénégal au niveau central, régional et départemental. Les femmes se sont mobilisées pour attirer l'attention sur leur vulnérabilité face à l'épidémie du Sida et la dangereuse tendance qui ramène les femmes à l'égalité avec les hommes dans l'infection à VIH alors qu'au début de l'épidémie elles étaient relativement peu touchées.

Cette semaine constitue un des temps forts dans les mobilisations sociales face à l'infection à VIH. Elle a été organisée dans la période de juillet à août 1999 sur toute l'étendue du territoire et a touché notamment les jeunes du Sénégal regroupés en associations et ONG à travers les écoles, le Ministère de la Jeunesse, l'ONCAV et leCNJS.

- **Mission de planification des activités de prévention du VIH / Sida**

Il s'est agi de planifier les activités du Volet Sida et d'organiser des séances de travail annuelles entre le comité national et les comités régionaux de lutte contre le Sida. La planification des activités du programme s'est fait au mois d'août 1999 avec l'ensemble des partenaires qui font partie du plan d'action Sida. Les missions se sont déroulées avec des membres du PNLS et du Sous Programme 2 dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Tambacounda et Diourbel. Elles ont donné lieu à une vingtaine de projets en cours de financement.

2.1.5. Filets de sécurité

Il convient de rappeler que le DAP a privilégié l'appui institutionnel et par conséquent les actions envisagées sont essentiellement institutionnelles. Dans cette perspective, le SP2 a saisi l'occasion du séminaire de concertation avec les Ong et autres partenaires pour créer un cadre de partenariat avec les institutions caritatives pour la prise en charge des populations les plus pauvres de Guinaw Rails dans leur programme d'actions.

Par ailleurs, du fait de l'ancrage des centres de nutrition communautaire (CNC) mis en place par l'AGETIP qui en a installé 9 à Guinaw Rails, le SP2 prévoit de mettre en œuvre un partenariat avec le Projet de Nutrition Communautaire (PNC) en vue d'élargir les moyens destinés aux familles les plus pauvres de Guinaw Rails. Dans ce cadre la concertation avec l'AGETIP se poursuit.

3.2. Développement des capacités d'intervention, d'organisation et de gestion des Organisations Communautaires de Base (OCB).

3.2.1 Identification des OCB

Les activités menées dans ce cadre ont concerné l'élaboration d'un questionnaire d'enquêtes, qui a ensuite été administré à **119 OCB** (associations de quartiers, associations fédératives, groupement d'intérêt économique, groupements de promotion féminine, associations sportives et culturelles) de Guinaw RAILS Nord et Sud, **74 OCB** de Diourbel et **90 OCB** de Tambacounda, en vue de disposer d'une meilleure connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement afin de préciser le contour des interventions du Sous Programme 2.

L'exploitation des questionnaires est achevée, et les rapports d'identification par zone d'intervention intégrant la typologie et le classement des OCB, suivant des critères relatifs à la formalisation, à la structuration, au fonctionnement etc., est en cours de finalisation.

3.2.2. Programme de formation des OCB

Suite à l'identification des besoins en formation des OCB, deux sessions de formation ont été organisées sur « **la Gestion et l'Administration des Associations** ». La session s'est déroulée à Guinaw Rails du 23 au 27 novembre 1999 et a regroupé 35 représentants d'OCB, et à Diourbel du 30 novembre au 4 décembre 1999 au profit de 35 représentants d'OCB.

3.2.3. Appui financier destiné aux OCB

Le DAP n'a pas intégré les activités génératrices de revenus comme levier essentiel dans la lutte contre la pauvreté. Néanmoins, le comité de pilotage a autorisé le Sous Programme à développer des activités de micro finance afin d'aider les populations à créer des revenus par le biais des projets rentables. C'est ainsi que le SP2 a cherché à mettre en place des mécanismes de financement avec le concours de partenaires spécialisés dans la micro finance.

- **Mise en place de mécanismes de micro financement**

Pour le financement des OCB, un protocole d'accord, d'un montant de **50.000.000 FCFA**, est en cours de signature avec l'ONG ASACASE pour le financement des OCB porteurs de projets, notamment par l'identification des bénéficiaires, l'étude, le financement et le suivi des projets, ainsi que les recouvrements de prêts.

- **Concertation avec l'African Development Foundation (ADF)**

Des négociations sont en cours entre le PELCP et l'African Development Foundation (ADF), dans la perspective d'un apport de financement de cette institution destiné à l'appui aux OCB. Dans ce cadre, le principe de mettre en œuvre un protocole d'accord entre les deux parties a été arrêté. Ce protocole qui concernera Guinaw Rails, Diourbel et Saint Louis est en cours d'élaboration.

Néanmoins, sur la demande de l'ADF, le SP2 lui a transmis une banque de projets susceptibles d'être financés. Le coût total des projets est estimé à **177.500.000 FCFA** pour **255 projets** et **710 bénéficiaires**.

- **Partenariat avec le Réseau Afrique 2000.**

Un protocole d'accord a été signé entre le PELCP et Réseau Afrique 2000 pour le financement de projets. Le SP2 dispose de **30.000.000 FCFA** auprès du Réseau Afrique pour le financement d'activités génératrices de revenus au profit des OCB de Guinaw Rails et Diourbel. L'identification du mécanisme le plus approprié pour le décaissement de ces fonds est en cours au SP2.

3.3. Renforcement des capacités des élus locaux en matière de gestion des collectivités locales

3.3.1 Formation des élus locaux

Sur la base d'une enquête diagnostic effectuée par le SP2 qui a mis en exergue les besoins en formation des élus locaux, deux sessions ont été organisées au profit de 118 élus de Guinaw Rails Nord et Sud, et de Tambacounda. En outre 5 agents municipaux de Tambacounda ont également été formés. Les thèmes et le contenu de cette formation sont relatifs à :

- La politique de décentralisation
- Les finances locales et mobilisation des ressources

- La gestion participative du développement local

3.3.2 Formation des agents municipaux en informatique

Sur demande de la municipalité de Tambacounda, une session de formation en informatique pour 12 agents municipaux, assurée par l'IFP, est réalisée depuis le 16 novembre 1999. Cette formation entre dans le cadre du renforcement des capacités de gestion du personnel municipal par la maîtrise d'outils de gestion opérationnels.

3.3.3 Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI)

Le SP2 appuie actuellement techniquement et financièrement le processus d'élaboration des Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) de Diourbel et Tambacounda. Les journées de lancement pour l'information et la sensibilisation sur les enjeux de la planification régionale, ainsi que les ateliers de validation du bilan diagnostic ont déjà eu lieu. Le conseil régional de Diourbel a organisé des ateliers départementaux de diagnostic participatif, tandis que celui de Tambacounda a organisé des ateliers d'arrondissement.

Le déroulement des étapes ainsi que la méthodologie de travail sont exposés ci-après :

Région de Tambacounda

Des fiches de pré-diagnostic ont été élaborés pour servir de supports aux travaux de 63 commissions de travail mises en place. Il s'agit de la :

- Commission n°1** qui avait pour mandat de mener une réflexion autour des sous secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des eaux et forêts et de l'environnement
- Commission n° 2** qui avait pour mission de passer en revue les sous secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, et de l'hydraulique rurale
- Commission n° 3** à laquelle il a été assigné d'étudier les sous secteurs de l'artisanat, des télécommunications et des transports terrestres

Pour chaque commission, les participants composés de représentants de communautés rurales, d'organisations communautaires de base, des agents de l'administration et d'ONG ont procédé à l'analyse des fiches de pré-diagnostic socio économique. Au terme de ces ateliers, un rapport pour chaque arrondissement a été élaboré pour servir de base documentaire pour les travaux des commissions sectorielles au niveau régional.

Région de Diourbel

Concernant la région de Diourbel, l'équipe technique régionale a élaboré des rapports diagnostics introductifs sur la situation socio économique des différents Départements ayant servi de base aux travaux d'ateliers. Les commissions de travail ci-après ont été mises en place :

- Commission secteur productif : agriculture, élevage, eaux et forêts.....
- Commission secteur d'appui à la production : transports, hydraulique rurale, télécommunications, banques...
- Commission population, ressources humaines et cadre de vie : santé, éducation, électrification...
- Commission ressources et moyens de financement : finances locales.

Ces différentes commissions ont analysé les atouts et les contraintes de chaque secteur considéré et formulé des solutions. A l'issue des travaux de commission, les documents ont été validés en séance plénière.

3.3.3 Programme d'Investissement d'Urgence de sites ruraux (KAEL et KENIABA)

Sur demande des conseils régionaux de Tambacounda et de Diourbel, deux dossiers spécifiques concernant les arrondissements de **Kéniaba** dans la région de Tambacounda et de **Kael** dans la région de Diourbel ont été élaborés à l'effet de doter ces deux localités de Programmes d'Investissement d'Urgence (PIU), compte tenu de leur situation d'extrême pauvreté liée à des contextes socio géographiques spécifiques.

Les bilans diagnostics ainsi que les propositions stratégiques et opérationnelles pour chacune des localités ont été esquissés par le SP2 appuyé par les services régionaux, suite à des missions d'investigations effectives sur le terrain. Pour Kéniaba l'étude a été restituée aux autorités locales et aux populations au mois de novembre 1999. Quant au projet de programme d'urgence de Kael, la restitution a eu lieu du 8 au 11 décembre 1999 à Diourbel.

◇ PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE DE KAEL :

Ce programme couvre la totalité de l'arrondissement de Kael, soit six (6) communautés rurales. Un diagnostic participatif a été effectué au cours du mois d'août 1999 par l'équipe du SP2 appuyé par les Chefs de services régionaux de la région de Diourbel (Aménagement du Territoire, Planification, Expansion rurales) dans ces localités, afin d'identifier les contraintes majeures et de préciser le contenu d'un Programme d'urgence.

Le programme d'urgence, dont les principaux axes d'intervention tournent autour de l'hydraulique rurale, du renforcement des équipements et infrastructures socio-économiques, de la santé, d'un mécanisme d'appui aux initiatives locales, de l'appui institutionnel, est élaboré et fera l'objet d'une restitution au niveau local.

◇ **PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES DE KENIABA :**
(POCHE DE LA FALEME)

Ce programme concerne l'Arrondissement de Kéniaba situé dans le Département de Bakel et vise l'objectif d'une meilleure intégration socio économique de cette entité dans le tissu national, au regard de sa position géographique et de son enclavement. Une mission d'identification a été effectuée au mois de juin 1999, composée d'un VNU du SP2 et des Chefs de services régionaux de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de Tambacounda, à la suite de laquelle un programme d'investissements a été élaboré.

Les investissements et actions suivants ont été considérés comme prioritaires :

- construction et réhabilitation des forages
- désenclavement de la zone par l'aménagement d'une piste de production et la construction d'ouvrage d'art
- construction d'infrastructures sanitaires
- renforcement des dispositions d'éradication des grandes endémies que sont l'onchocercose et le ver de Guinée,
- diffusion de paquet technique pour améliorer les productions végétales et animales
- renforcement des moyens logistiques et des capacités de l'équipe du CER pour l'encadrement des populations et la planification à la base.

4^{ème} PARTIE

LES ACTIVITES EN COURS D'EXECUTION

4.1. Amélioration des conditions de vie des populations

4.1.1 Elaboration du plan de Développement de Quartiers à Tambacounda (PDQ) et à Diourbel

Cette activité de planification à l'échelle de quartier déjà engagée à Tambacounda et à Diourbel à partir du 1^{er} décembre par une équipe du SP2, composée d'un VNU spécialiste en planification et en animation et d'un dessinateur a permis d'effectuer :

- le diagnostic participatif de la situation socio économique et du niveau d'équipement de base du quartier
- la formulation des plans de développement des quartiers de Gourel Djadi à Tambacounda et de Ndayane à Diourbel
- Le montage et l'installation du Conseil de Quartier de Gourel Djadji par le Maire de la Commune

4.1.2 Etude sur la restructuration de Guinaw Rails

Les termes de référence sont déjà élaborés et soumis à Habitat (CNUEH) le 30 novembre 1999 pour avis. Dès validation des TDR par le CNUEH, l'appel d'offres sera lancée pour l'exécution de l'étude de faisabilité et la conduite des opérations.

4.1.3. Sécurité Urbaine

Dans le cadre de l'appui aux OCB, une concertation entre le PELCP et le comité de pilotage de la sécurité urbaine à Guinaw Rails est engagée et se poursuivra dans la perspective de mettre en œuvre un protocole de partenariat. Ce protocole, qui prévoit les formes d'appui (appui en équipement d'alerte, formation et micro crédit) à donner à ces OCB exerçant des missions de services publics à Guinaw Rails, est en cours d'élaboration et sa signature devrait intervenir avant la fin décembre 1999.

4.2. Développement des capacités d'intervention, d'organisation et de gestion des OCB

4.2.1. Formation professionnelle des jeunes à Guinaw Rails

Il est envisagé la formation en menuiserie / sculpture de 12 jeunes et 6 chefs d'ateliers qui devrait débiter au mois de décembre 1999 sur financement du SP2, pour un montant de 6.790.000 FCFA. Le dossier est complet et sera transmis à la coordination du PELCP pour signature.

4.3. Renforcement des capacités des élus locaux en matière de gestion des collectivités locales

4.3.1. Poursuite du processus d'élaboration des PRDI

- Pour le reste du processus de planification régionale à Tambacounda, il est prévu :
 - L'organisation d'un séminaire de planification par la méthode ZOPP,
 - L'élaboration du Plan.
- Pour Diourbel, l'atelier de synthèse au niveau régional a été tenu avant l'organisation de l'atelier de planification avec la méthode ZOPP.

4.3.2. Elaboration d'un guide simplifié à l'usage des élus locaux

Par ailleurs, un guide simplifié à l'usage des élus est en cours de préparation. Une consultation restreinte a été organisée à cet effet à l'issue de laquelle le cabinet BERED a été adjudicataire. Le projet de contrat sera finalisé et transmis à qui de droit pour sa signature.

5^{ème} PARTIE

EXECUTION BUDGETAIRE

5.1. Commentaires des états de suivi budgétaire

Les états budgétaires figurent en annexe du rapport. L'analyse et les commentaires des tableaux financiers sont les suivants :

TRIMESTRE I

LB14 : VNU : le montant budgétisé prend en compte le coût proforma VNU sur deux mois, soit environ 350.000 Frs CFA/mois/VNU. L'écart de 2.525.000 Frs entre en prévision et réalisation s'explique par la prise en service tardif des VNU (Mi-Mars 99 pour la plupart). Cependant les montants effectivement payés pourront être confirmés par le PNUD qui règle directement les salaires.

LB 32.02 : l'écart négatif de 233.000 Frs correspond au coût de la cérémonie de lancement du SP2 non budgétisé à l'époque.

TRIMESTRE II

LB 17.00 : Experts Nationaux : L'écart négatif de 566.665 Frs s'explique par le salaire partiel perçu par l'Expert Sociologue au titre de Mai 99 alors qu'il était budgétisé pour le mois de juin 1999 seulement.

TRIMESTRE III

L.B 13.00 : L'écart de 786.000 Frs s'explique par le non-recrutement de 02 chauffeurs prévus pour la conduite du véhicule des VUN et celle du véhicule supplémentaire (cf. LB 4601 : Achats extérieurs 34.300.000 Frs CFA) :

LB 14.0 : VNU : l'écart de 2.350.000 Frs correspond en partie au départ d'une VNU au mois d'août 1999.

LB 17.50 : L'écart négatif de 585.000 Frs est théorique puisqu'il résulte du fait que cette ligne ne figurait pas au budget 99 en tant que telle mais, était plutôt intégrée dans le LB 20.00 (Sous Contrat)

LB 20.00 : Cette ligne intègre aussi bien les sous contrats proprement dits que les LB 7101 et 7201 (Micro crédits ou micro réalisations). Ce qui la fait passer de 58.250.400 Frs à 148.254.400 Frs CFA.

LB 43.01 : L'écart de 2.490.500 Frs provient de la non-réalisation de travaux de cloisonnements des locaux pour augmenter le nombre de bureaux qui restent insuffisants.

LB : 4601 : 14.300.000 Frs. Cette réalisation correspond à l'achat d'un véhicule Suzuki destiné aux VNUS sur leur budget. Le montant réel de l'achat reste cependant à déterminer (cf. Chargé de Programme VNU au PNUD).

5.2. Recommandations

- 1 Il y a lieu d'accorder une certaine autonomie administrative et financière au Sous Programme 2, surtout en raison de son éloignement du Centre Ville pour assurer directement l'entretien de son parc automobile à partir de Pikine, par système de bon de commande signé par l'Expert Conseiller et du Coordonnateur du Sous Programme 2 seulement
- 2 Elaborer et mettre à la disposition des Sous Programmes, sous forme d'annexe au Manuel de Procédures administratives et financières, un barème des taux de prises en charge ainsi que les diverses dépenses éligibles aux ressources financières du PELCP.
- 3 Préciser les délais de régularisation des avances de fonds pour les bénéficiaires hors programme.
- 4 Porter le montant de la Petite Caisse de 100.000 Frs à 200.000 Frs CFA conformément au plafond fixé par le Manuel afin de prendre en charge directement et rapidement le maximum de menues dépenses.
- 5 Pour une amélioration du suivi budgétaire, la Coordination du PELCP devrait veiller à la transmission rapide des justificatifs de règlement qu'il effectue au profit des Sous Programmes afin de permettre à l'AAF concerné de comptabiliser les opérations à temps.
- 6 Nous suggérons aussi que l'AAF du SP5 établisse périodiquement un relevé exhaustif des décaissements ou prestations effectuées pour le compte de chaque Sous Programme accompagné des pièces justificatives, de manière à permettre à son collègue d'effectuer un travail de rapprochement comptable.
Ces suggestions restent valables pour ce qui est des dépenses payées directement par le PNUD dont nous ignorons le plus souvent le montant (VNU – chauffeurs, prise en charge des voyages à l'étranger etc.).
8. Les demandes de financement qui parviennent à la coordination devraient être traitées dans un délai de 48h maximum afin de permettre au requérant de prendre à temps les dispositions nécessaires. A défaut de réponse l'AAF du Sous Programme devrait être informé au moins de la suite donnée aux requêtes en instance.

ANNEXE 1

EXECUTION BUDGETAIRE

ANNEXE 2
ILLUSTRATIONS DE QUELQUES ACTIVITES

3^{ème} PARTIE

ACTIVITES REALISEES